



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION

**POSTES** – DSP Direction des services partagés


JUILLET 2009 - Codes A & P

COM



60 rue Vergniaud  
75640 Paris Cedex 13  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

**Compte rendu d'audience à la DSP  
15 juillet 2009**

 **Suppression prévisible de 340 emplois à la DSEM  
d'ici fin 2011**

A la demande de Didier Négier, FO a été reçue en bilatérale pour faire un tour d'horizon sur la situation de la DSP

### **Constat de Didier Négier**

Les résultats du CSP (Centre des Services Partagés) sont honorables, contribution positive à l'ensemble du Groupe.

Le CSP doit maintenir ses coûts en proportion de ses activités.

Fin mai : le Chiffre d'Affaire a baissé... mais les charges ont baissé en proportion.

### **Directives du groupe La Poste et conséquences sur la DSP**

#### **➔ Baisser les coûts**

Des coûts en baisse pour le Groupe et des relais de croissance sont à activer. Les services supports de La Poste doivent impérativement baisser leurs charges à hauteur de 20 %, d'ici 2012.

Pour atteindre l'objectif 2012, trois axes prioritaires sont définis par Didier Négier :

- **Développer les nouveaux services ;**
- **Positionner la DSP comme prestataire de service au niveau du groupe et fidéliser ses clients existants comme les métiers.** Un gros travail de prospect est à réaliser notamment auprès des filiales de La Poste, un CA potentiel de 80 M€ pourrait être ainsi récupéré !
- **Développer les prestations externes en démarchant de nouveaux clients** (Ex. : collectivités territoriales, éducation nationale).

## ➔ Améliorer l'effort de compétitivité et de développement

- Diminution de la masse salariale (moins 20%) ;
- Action sur les charges en général (stocks, achats...) ;
- Amélioration des processus.

↘ *Didier Négjar nous informe d'une amélioration des coûts en 2009 par rapport à une baisse de 5 M€... Merci quand même au personnel !!*

## La DSEM sera la direction la plus impactée

↘ *Pour Didier Négjar, la DSEM, de par la nature de ses missions, sera la direction la plus impactée par ce programme !*

Selon la DSP, c'est un projet qui doit donner du sens à la DSEM, à savoir :

- **Un volet territorial**, une réflexion est en cours sur le redécoupage des ATM en fonction des taux d'occupation. La DSEM doit aussi évoluer par rapport à l'organisation des ses clients ;
- **Un volet commercial**, constitution de catalogues de prestations précis, action de benchmark auprès d'autres prestataires externes, développement marketing auprès des nouveaux clients potentiels (Ex : filiales) ;
- **Un volet RH et conduite du chargement** ;
- **Un volet technologique**. Révision des processus techniques et de maintenance (Ex : télémaintenance...) ;
- **Adaptation des régimes de travail** pour optimiser la productivité et le service au client.

## ➔ Concrètement, concernant le personnel :

1. **Pas de filialisation** de la DSEM ;
2. **Baisse des effectifs de manière significative (moins 20%) ;  
Suppression de 340 emplois à Horizon 2012 !** (Rappel : CAP Emploi 2009 : 1740 agents) ;
3. « **Labellisation** » de la DSEM **et mise en place du DAFA** (dispositif aménagé de fin d'activité pour les fonctionnaires) pour encourager les départs des agents proche de la retraite ;
4. **Modification des régimes de travail à l'étude** ;
5. **Réorganisation territoriale à prévoir** ;
6. **Mutualisation des services achats de la DSP** (rattachement hiérarchique au service achat de la DSP sans mobilité géographique imposée pour les acheteurs).

↘ *Le plan de réorganisation de la DSEM sera défini précisément à la rentrée suite aux différents chantiers et groupes de travail qui ont été mis en place tout au long de cette année.*

## Commentaires Force Ouvrière

Pour FO, les propos entendus lors de cette audience ne sont pas une surprise. Tout ce qui a été dit est dans le prolongement de ce que l'on entend depuis des mois.

Lors de l'annonce du plan d'économies de La Poste, présenté il y a un mois dans le journal Les Echos, les services supports, étaient déjà cités comme les contributeurs importants à la réduction des coûts !

**Si FO se satisfait d'entendre que la DSEM ne serait pas filialisée, FO déplore que le personnel fasse principalement les frais de ce plan de réduction de charge.**

Pour Didier Négjar, ce plan devra être opérationnel d'ici la fin de l'année. FO a quand même fait remarquer au Directeur de la DSP que la réorganisation territoriale de la DSEM était un vieux serpent de mer, les anciens patrons de cette direction s'y étaient déjà frottés ! La question des délais d'interventions se posera encore et inéluctablement en cas de suppression d'antennes !

↘ Bien évidemment, FO prendra contact avec le nouveau Directeur de la DSEM dès la rentrée pour demander l'ouverture d'un chantier de négociation sur tout le volet RH et social.

**Concernant la révision des régimes de travail, la DSP admet difficilement le régime actuel des RTT.**

FO lui a rappelé que ce régime avait été imposé par les patrons de l'époque pour permettre une planification des déploiements sur des périodes plus importantes ! FO pose la question de savoir, quel serait l'intérêt de s'aventurer dans une nouvelle négociation sur des nouveaux régimes de travail en pleine réorganisation et suppression d'emplois !

**FO se fait peu d'illusions sur la conquête de nouveaux clients externes au groupe**, là aussi, d'autres ne nous ont pas attendus pour faire leur business ! FO souhaite néanmoins que cette activité réussisse !

FO demande aussi que les vrais connaisseurs de la DSEM soient mieux entendus et mieux écoutés par Didier Négjar. Les Patrons des ARM et des ATM ne sont pas tous des cadres dénués de jugement (nous avons bien dit : « pas tous ! »). Depuis plusieurs années, ils se sont adaptés avec leurs techniciens pour être au rendez-vous de la modernisation de La Poste.

**La DSEM n'a pas à rougir de la comparaison avec d'autres services supports de La Poste !** L'amélioration de la productivité, la baisse constante des coûts et de l'heure d'intervention sont là pour témoigner des efforts réalisés depuis plusieurs années par tous les personnels de la DSEM !

**Le problème est que la DSEM est une des victimes expiatoires de la métérisation qui est « un vrai piège à cons » !** Lorsque tous les métiers se « bunkérisent » dans leurs pré-carrés, les services transverses sont évidemment désignés comme la cause de tous leurs maux !

Pour FO, rien n'est perdu, FO n'est pas un syndicat figé dans un conservatisme aveugle. Bien évidemment, des réorganisations sont nécessaires dans toutes structures, à condition qu'elles soient bien menées et qu'elles soient efficaces !

La DSEM peut se développer ! Pour cela, il faut que La Poste joue le jeu (le vrai !) de la baisse des coûts, du professionnalisme de ses agents et du développement de ses personnels.

↘ La solution principale : La Poste et ses filiales doivent ré-internaliser leurs activités de maintenance et de support, et arrêter de payer des prestations à l'extérieur !

La métiérisation va tuer La Poste, il est temps que les achats, la maintenance, la logistique et l'informatique ne soient plus éclatés et atomisés, c'est cela qui coûte cher, Messieurs les dirigeants de La Poste ! Tous vos consultants, que vous payez à prix d'or vous le diront, la mutualisation des services supports est, dans tous « les business unit » (comme ils disent dans leurs jargons), un facteur de baisse des coûts importants ! La DSEM montre depuis longtemps le chemin à suivre !

**Techniciens, informaticiens et logisticiens, FO se tient à votre entière disposition pour répondre à vos questions et vous soutenir dans vos revendications**

**N'hésitez pas à nous contacter**  
**postes@fo-com.com**

**B u l l e t i n d ' a d h é s i o n**

Prélèvement des cotisations :

**OUI**  **NON**

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION**  
**60 RUE VERGNAUD**  
**75640 PARIS CEDEX 13**

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

MAIL : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

.....

SIGNATURE

TÉL. : .....